

## **La contribution des travailleuses ou travailleurs à la collectivité** (traduction)

Bon nombre des avantages de l'emploi que nous tenons pour acquis sont attribuables au dur travail accompli par ceux qui nous ont précédés. Les conditions de travail plus sécuritaires, les journées de travail plus courtes, les meilleurs salaires (y compris les congés annuels payés et la rémunération des heures supplémentaires) et des programmes comme l'assurance-emploi, l'indemnisation pour accidents de travail et les pensions publiques nous sont acquis grâce au travail accompli par d'autres. La population canadienne est même redevable aux membres de syndicats de protections des droits de la personne, notamment contre le harcèlement et la discrimination. La contribution du mouvement syndical à la collectivité est énorme.

La population canadienne peut remercier le syndicat des typographes de Toronto d'avoir écourté la journée de travail. En 1872, la journée de travail dans le secteur de l'imprimerie était de 10 heures ou plus. Quand les typographes ont demandé à leurs employeurs d'adopter la journée de neuf heures et que leur revendication a été rejetée, ils ont fait la grève, ce qui constituait encore un acte criminel à l'époque. Un défilé a été organisé et 10 000 personnes y ont pris part pour manifester leur appui. Par suite de cette action, « le 18 avril 1872, le Premier

ministre John A. Macdonald... a fait adopter la *Loi sur les syndicats ouvriers*, qui légalisait et protégeait les syndicats. La grève des imprimeurs de Toronto a donné naissance au mouvement pour la journée de neuf heures »<sup>1</sup>. Elle a conduit aux célébrations annuelles de la fête du Travail. Ce fut le début du mouvement syndical au Canada.

La grève générale déclenchée à Winnipeg en 1919 a été la plus grande qui ait eu lieu au Canada. « Les grévistes venaient du secteur public comme du secteur privé et variaient des travailleuses du vêtement aux policiers. »<sup>2</sup> Ils réclamaient des salaires équitables en temps de difficultés économiques consécutives à la Première Guerre mondiale. Bien que les plus de 30 000 grévistes n'aient pas eu un succès immédiat, « la grève... a posé les bases du mouvement syndical moderne, de nombreuses lois sur le travail et les droits des travailleurs et travailleuses, de la législation sur la santé et la sécurité et de la négociation collective. »<sup>3</sup>

L'assurance-emploi (AE), qui est extrêmement utile aux Canadiennes et Canadiens en temps de difficultés économiques, a été mise en œuvre en 1940

---

<sup>1</sup> Histoire du mouvement syndical au Canada, Congrès du travail du Canada

<sup>2</sup> *Ibid.*

<sup>3</sup> Darren Bernhardt. « Winnipeg General Strike was 'large and difficult defeat in 1919 but benefits workers today ». CBC News, <https://www.cbc.ca/news/canada/manitoba/winnipeg-general-strike-legacy-1.5131684>, le 22 juillet 2019

après qu'un groupe de jeunes hommes en chômage, obligés de travailler pour de très bas salaires dans de terribles camps créés par le gouvernement fédéral, a décidé que ces conditions étaient injustes et s'est mis en grève et, voyant que la grève n'était pas fructueuse, en route pour la capitale dans ce qui a été appelé la marche sur Ottawa. « Cette grève et cette marche épiques ont marqué le cœur et l'esprit de la population canadienne et donné naissance à l'assurance-chômage en 1940. »<sup>4</sup>

Les conditions de travail plus sécuritaires peuvent, elles aussi, être attribuées au mouvement syndical. Par suite d'un tragique accident de travail survenu à Toronto le 17 mars 1960, au cours duquel cinq travailleurs ont perdu la vie après avoir été emprisonnés dans un tunnel, la santé et la sécurité sont devenues des priorités. « Les syndicats ont dirigé la lutte destinée à voir à ce que le gouvernement de l'Ontario prenne au sérieux la santé et la sécurité au travail qui a donné lieu à l'adoption de la loi sur la sécurité industrielle. Cette loi a constitué la base du Code canadien du travail (sécurité) adopté plus tard au cours de la même décennie. Celui-ci englobait des lois et des règlements protégeant la sécurité des travailleurs et travailleuses au Canada. »<sup>5</sup> En 1972, la Saskatchewan a

---

<sup>4</sup> Histoire du mouvement syndical au Canada. *Op. cit.*

<sup>5</sup> Histoire du mouvement syndical au Canada. *Op. cit.*

adopté l'*Occupational Health Act* qui fait de la santé et de la sécurité une responsabilité partagée entre la direction et les travailleurs et travailleuses et établit trois droits vitaux des travailleurs et travailleuses qui demeurent en vigueur :

- Le droit d'être informé des dangers que présente le lieu de travail.
- Le droit de participer aux discussions sur la santé et la sécurité dans le cadre d'un comité du lieu de travail.
- Le droit de refuser un travail dangereux.<sup>6</sup>

Les prestations de maternité et parentales découlent elles aussi du dur travail accompli par les membres de syndicats. Avant 1971, les nouvelles mères devaient quitter leur emploi ou rentrer au travail rapidement si la famille comptait sur leur revenu. En 1971, le gouvernement fédéral a offert un congé de maternité payé de 15 semaines. Toutefois, les syndicats ont commencé à négocier des congés payés plus longs et des garanties permettant aux femmes de réintégrer les emplois qu'elles occupaient avant leur congé. De plus, les syndicats ont négocié des congés de paternité et des congés pour les parents qui adoptent des enfants. Cela a permis d'accroître grandement le nombre des femmes dans la population active. « Au début des années 1960, à peine plus de 30 % des

---

<sup>6</sup> Partie Phillipa, « Highlights in Canadian History », CBC News, <https://www.cbc.ca/news/kendaihighlights-in-canadian-labour-history-1.850282>, le 22 juillet 2019

femmes de 20 à 30 ans participaient à la population active au Canada. À la fin des années 1970, la proportion avait doublé, dépassant légèrement 60 %.

Plus de 70 % des jeunes femmes avaient un emploi rémunéré en 2012 et 70 % des mères d'enfants de moins de cinq ans en ont un actuellement. »<sup>7</sup>

Le mouvement syndical a apporté des contributions importantes à la collectivité et les syndicats continuent de s'assurer que les travailleurs et les travailleuses reçoivent ce qu'ils méritent.

---

<sup>7</sup> Historique du mouvement syndical au Canada, Congrès du travail du Canada